



BARD'aujourd'hui

EDITO

Et si, ce printemps, nous prenions simplement le temps de regarder notre commune autrement ?

Le printemps ne se résume pas à un changement de saison. Il s'installe progressivement et transforme notre manière de vivre, nos rythmes et notre rapport aux autres comme à notre environnement. Là où l'hiver invitait au repli, il ouvre, relie et redonne de l'élan.

Avec le retour de la lumière et des journées plus longues, nos espaces de vie s'étendent naturellement vers l'extérieur. Les chemins sont à nouveau empruntés, les places se remplissent, les jardins reprennent vie. Cette dynamique redonne toute sa place à ce qui fait l'essence même d'une commune: le partage de l'espace, la rencontre et la convivialité.

Ce regard renouvelé s'inscrit aussi dans une commune en évolution. Le futur quartier de La Mure, conçu pour proposer des logements tout en respectant le cadre paysager et en favorisant les mobilités douces, en est une illustration concrète. De même, la réalisation attendue de la nouvelle école marque une étape importante pour les familles et prépare l'avenir.

Ces évolutions traduisent un équilibre essentiel entre développement et qualité de vie. Bardonnex grandit, tout en veillant à préserver ce qui fait sa singularité et sa dimension humaine.

Les enjeux du quotidien participent pleinement à cette dynamique. La mobilité, notamment, occupe une place centrale dans une commune située à un carrefour de flux. Des réflexions et des projets se développent pour améliorer les déplacements et préserver le cadre de vie.

Cette période invite également à se projeter. Les initiatives se multiplient et l'avenir se construit pas à pas, avec l'implication de chacun.

Dans un monde où tout semble s'accélérer, il est parfois nécessaire de revenir à l'essentiel. Notre commune n'est pas seulement un lieu de passage; elle est avant tout un lieu de vie, d'attachement et de partage.

Le printemps devient alors une invitation à ralentir, à observer et à redécouvrir les paysages qui nous entourent, mais aussi celles et ceux qui font vivre notre territoire. Une invitation à renforcer ce lien de proximité qui constitue la richesse de Bardonnex.

Prendre le temps de regarder autrement, c'est reconnaître la valeur de ce que nous partageons et faire vivre, durablement, ce sentiment d'appartenance à notre commune.

Luc Lavarini, maire



- Infos travaux et trafic à La Croix-de-Rozon et Bardonnex
- Transformations sur le site de Compesières

p. 2-3
p. 6-7

Infos travaux et trafic à La Croix-de-Rozon

Après plus de 10 ans depuis les premières réflexions, les travaux au chemin d'Archamps vont enfin démarrer!

Pour rappel, cet important chantier comprend:

- le remplacement complet du réseau communal souterrain des canalisations des eaux claires et usées du bassin du chemin d'Archamps;
- la modification des raccordements au réseau d'assainissement cantonal (situé sous la route du Pont-de-la-Fin);
- le raccordement du futur PLQ La Mure au réseau communal de canalisations;
- la requalification complète du chemin d'Archamps ainsi que la réfection totale de l'enrobé;
- la construction d'un écopoint.

Dès le lundi 29 juin 2026 et pour une durée de 4 semaines environ, le trafic sur la route du Pont-de-la-Fin sera fortement perturbé. Des travaux devront en effet être réalisés sous la chaussée, entre la zone de stationnement et la station d'essence afin de modifier les raccordements du futur réseau communal au réseau principal du Canton,

Des déviations pour les poids lourds et les bus TPG seront mises en place.

Des places de stationnement sur domaine public cantonal et communal devront également être temporairement supprimées.

L'accès aux commerces ainsi qu'aux habitations sera maintenu durant toute la durée des travaux.

La Commune adressera prochainement un tout-ménage avec des informations plus détaillées (planning des travaux, phases, durées, etc...). Ces informations seront relayées sur le site internet de la Commune.

Des informations seront régulièrement transmises aux habitants du chemin d'Archamps et alentours afin de préciser les impacts des différentes étapes du chantier et leur durée.

Projet de chauffage à distance (CAD)

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont été chargés par la population genevoise de déployer, à l'échelle du Canton, les réseaux thermiques structurants (RTS), dont le chauffage à distance (CAD), ainsi que de développer les installations de production d'énergies renouvelables qui y sont associées. Pour les SIG, ce projet constitue un défi majeur et une priorité pour ces prochaines années.

Dans ce cadre, le Conseil d'État a adopté des périmètres de développement des RTS à réaliser en priorité et ce, selon différents horizons temporels. À ce jour, le territoire de la Commune de Bardonnex, et plus particulièrement le projet de réalisation d'un réseau de CAD à La Croix-de-Rozon, ne figure pas parmi les zones définies comme prioritaire.

Une étude de faisabilité avait pourtant été amorcée conjointement avec les SIG et validée par le Conseil municipal (voir D-1562 du 19 mars 2024).

La Commune a toutefois la possibilité de poursuivre cette étude en mandatant d'autres entreprises soumise à la libre concurrence (investisseurs privés), contrairement aux SIG. Cette option entraînerait des coûts à la charge de la Commune plus importants que ceux prévus initialement.

En l'absence du soutien des SIG et dans le contexte budgétaire actuel, la Commune ne dispose pas des moyens nécessaires pour poursuivre ce projet.

Le projet de chauffage à distance à La Croix-de-Rozon n'est donc, à ce stade, plus envisagé.

Vous pouvez consulter en tout temps, sur le site des SIG, les cartes du développement des réseaux thermiques structurants via le lien ci-dessous:

https://ww2.sig-ge.ch/artisans_independants/offres-energies/thermique-renouvelable/solutions-thermiques-renouvelables

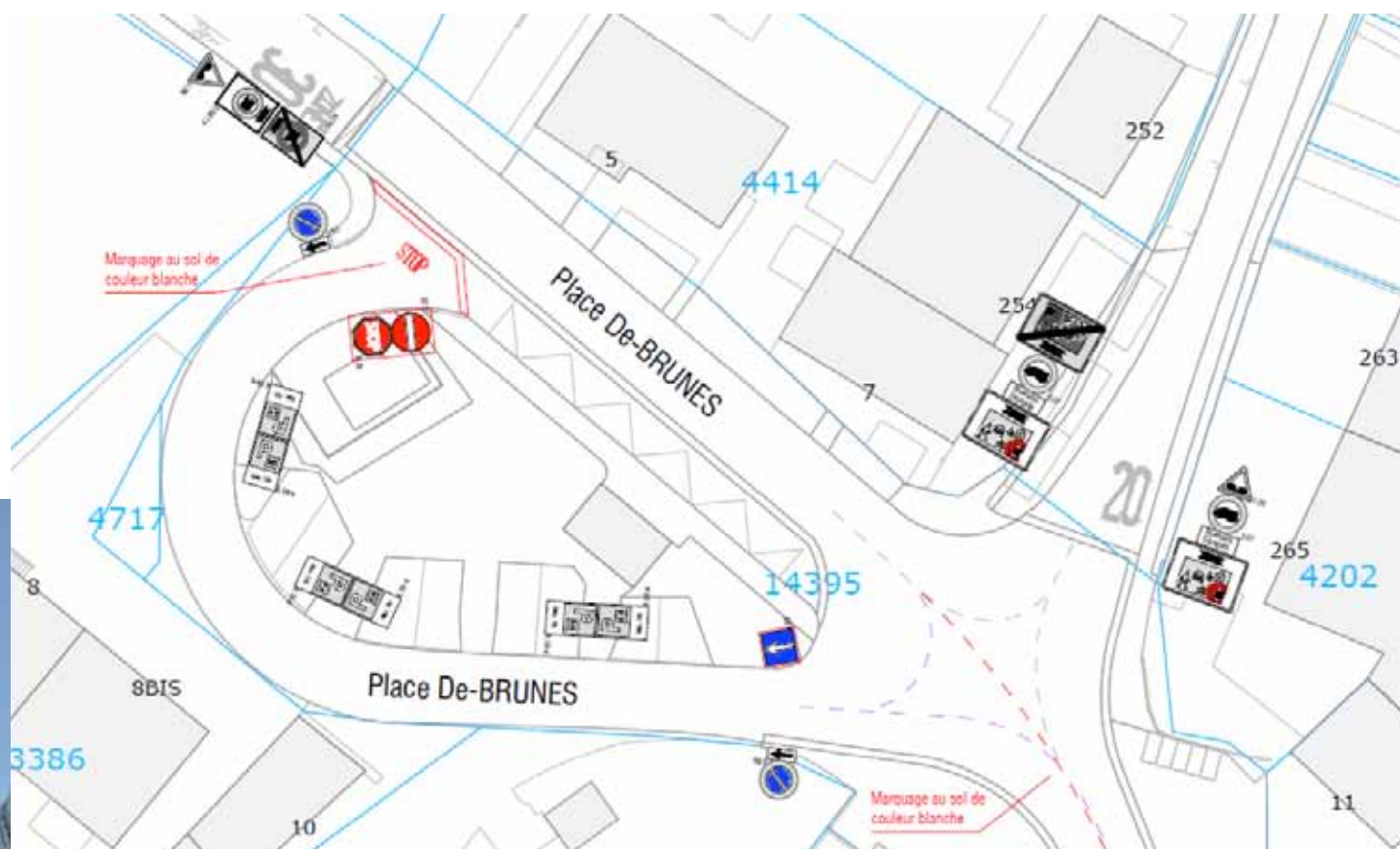
Village de Bardonnex : mise en sens unique de la boucle du bus de la Place De-BRUNES

Actuellement, la boucle du bus de la Place De-Brunes est à double sens. Le croisement de deux véhicules y est souvent compliqué et devient impossible en présence du bus TPG ou du camion de collecte des déchets. L'étroitesse de la chaussée, combinée à l'absence de trottoir, oblige également les piétons à emprunter la chaussée, ce qui complique encore la situation.

Pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, la Commune a obtenu l'aval du Canton pour mettre cette boucle à sens unique. Le sens retenu est celui emprunté par le bus TPG et le camion de collecte des déchets, c'est-à-dire de la route de Foliaz en direction de la route de Gratillet.

En complément, un panneau « STOP » ainsi qu'un marquage au sol seront installés à la sortie de la boucle afin de donner la priorité aux véhicules circulant sur l'axe principal. Cette mesure vise à clarifier les règles de priorité et à réduire les risques liés au manque de visibilité à ce croisement.

Ces aménagements seront réalisés dès l'été 2026.



Village de Bardonnex :

le stationnement « max 15h » deviendra un « max 4h »

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants et de soutenir la vie locale, la Commune de Bardonnex a obtenu l'aval du Canton pour adapter la réglementation en vigueur des places de stationnement actuellement limitées à 15h.

En effet, certaines de ces places sont occupées durant toute la journée par des véhicules stationnés de manière prolongée, réduisant ainsi la disponibilité pour les riverains ne disposant pas de stationnement sur domaine privé, les visiteurs, ainsi que pour la clientèle des restaurants.

Dans le but de favoriser une meilleure rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement des places « max 15h » sera réduite à « max 4 h » dans les secteurs suivants :

- route de Foliaz ;
- chemin des Rupières ;
- Place De-Brunes (dans la boucle de rebroussement uniquement).

Cette adaptation permettra de maintenir un stationnement accessible aux usagers, tout en limitant la présence de « voitures ventouses » sur le domaine public communal.

Les modifications des panneaux seront réalisées dès l'été 2026.



Légalisation de documents et de signatures

Dans le cadre de procédures administratives, et plus spécifiquement à Genève, il est rappelé que l'administration de la Commune de Bardonnex ne peut pas légaliser une signature.

(Attention aux documents émis dans un autre canton suisse qui stipulent que la légalisation se fait dans la commune de domicile).

Seuls sont habilités les services de l'Etat, plus précisément le Secteur légalisation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM).

Le service des légalisations est habilité à établir:

- La légalisation d'une signature ou d'un document destiné à l'étranger
- L'autorisation parentale pour mineur voyageant seul
- Des copies certifiées conformes des documents suivants (liste exhaustive):
 - documents d'identité suisses;
 - permis de conduire suisse;
 - permis de séjour genevois;
 - diplômes genevois délivrés par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
 - diplômes des écoles fédérales.

Tout autre document peut être certifié conforme par un notaire.

Seuls les « certificats de vie » peuvent être signés, en présence de la personne, par la mairie de domicile.

Secteur Légalisations (OCPM)

Route de Chancy 88

1213 Onex

T 022 546 48 60

Adresse électronique:

legalisations.ocpm@etat.ge.ch

Réception téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Guichet ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 16h, uniquement sur rendez-vous.

Plus d'informations sur www.ge.ch.

Brèves

Exercices hélicoptés de la police genevoise

Les mercredi 29 et jeudi 30 avril 2026, la police genevoise effectuera, comme ces quatre dernières années, des exercices hélicoptés à Compesières. Le public est le bienvenu à condition, bien entendu, de respecter les mesures de sécurité mises en place.

Les horaires de vol seront approximativement les suivants: 8h. – 12h. 13h. – 16h.

GIAP

Les inscriptions parascolaires 2026-2027 au GIAP sont ouvertes jusqu'au 28 avril 2026.

Entre le 23 mars et le 28 avril, les inscriptions doivent être effectuées en ligne via le portail internet my.giap.ch au moyen d'un compte e-démarches de l'Etat de Genève. Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches seront priées de se rendre sur le site internet www.giap.ch pour obtenir des renseignements complémentaires. Par ailleurs, la centrale du parascolaire (022 30 457 70 ou parascolaire@giap.ch) répond aux parents pour les accompagner dans les démarches nécessaires aux inscriptions parascolaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances: 12 mai et 17 juin 2026

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de CHF 12'000.- destiné au remplacement d'un équipement informatique et de mobilier.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'investissement complémentaire de

CHF 55'000.- destiné à la modification du projet de réaménagement en surface du chemin d'Archamps (D-1559).

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'étude de CHF 50'000.- destiné à l'étude de mesures visant à sécuriser la traversée du village de Landecy.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de CHF 30'000.- destiné à une mise à jour de la signalisation routière sur le domaine public communal.

Ces quatre délibérations sont soumises à délai référendaire.

COMPESIÈRES

Le projet de transformation du site se poursuit

A la rentrée 2026, plusieurs aménagements permettront de mieux répondre à l'évolution des besoins scolaires, tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité des déplacements.

Tous les enfants de l'Ecole de Compesières seront regroupés dans le nouveau bâtiment. La nouvelle salle de gymnastique et la nouvelle buvette seront également à nouveau disponibles hors horaires scolaires pour la vie locale. Le Ju Jitsu Judo Club de Compesières prendra possession de nouveaux locaux, dont un tatami de 185 m².

Accessibilité, stationnements et mobilité douce

Pour rappel, ce tronçon de la route de Cugny est limité à 40 km/h.

Le projet accorde une attention particulière aux déplacements et à l'accessibilité du site :

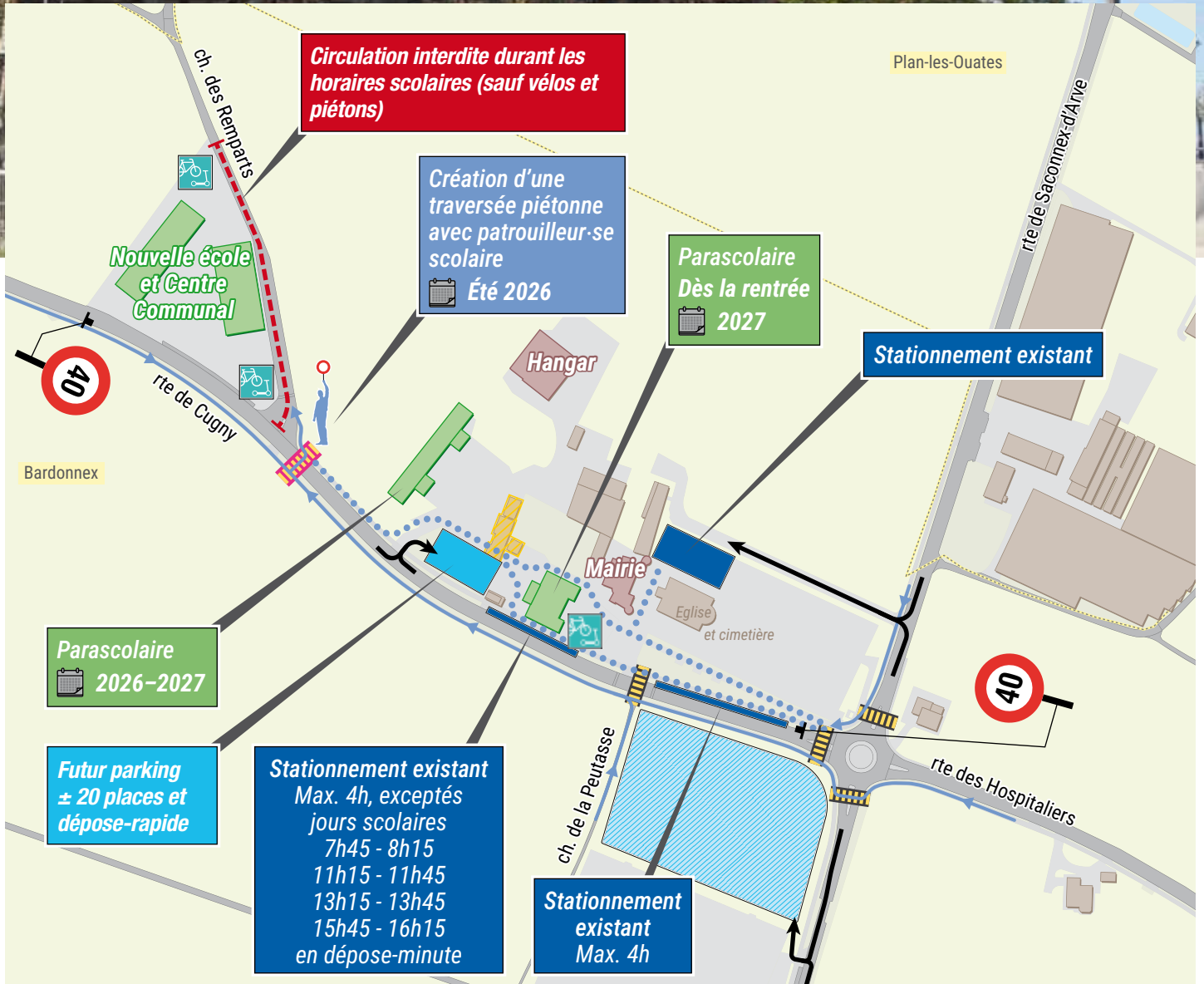
- les zones de stationnement disponibles aujourd'hui pour les véhicules motorisés sur Compesières sont toutes maintenues ;
- création de +/- 20 places de stationnement pour les voitures entre les pavillons scolaires en bois et l'Ecole 1900 et aménagement d'une deuxième zone de dépose minute pour permettre aux accompagnants de déposer ou récupérer les enfants **sans sortir de leur véhicule**. Elle complètera celle déjà existante le long de la route de Cugny. Les travaux débiteront dès la fin des négociations avec le Canton et l'obtention de l'autorisation de construire. Compesières étant un site patrimonial, chaque intervention est un réel « parcours du combattant » ;
- deux nouvelles zones de stationnement vélos et trottinettes seront aménagées à proximité de la nouvelle école.

- à travers le site de Compesières, les enfants pourront rejoindre l'école à vélo ou à pied en toute sécurité depuis les stationnements existants sans croiser de trafic motorisé ;
- réouverture du chemin des Remparts, domaine public communal, à la mobilité douce, au trafic agricole ainsi qu'au passage du camion de levée des déchets. Afin de sécuriser le site durant les horaires scolaires, l'accès aux véhicules motorisés sera fermé par le biais de l'installation de deux bornes escamotables. Aux abords de la nouvelle école et du centre communal, aucune place de stationnement pour les véhicules motorisés n'est prévue, à l'exception d'un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite. Pour rappel, les zones de stationnement se situent à 200 mètres environ ;
- une nouvelle traversée piétonne et vélo sera réalisée, elle sera sécurisée par une patrouille scolaire aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Bâtiments et activités parascolaires

- le bâtiment de l'Ecole 1900 fera l'objet de travaux destinés à le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Une rénovation/transformation des groupes sanitaires du rez-de-chaussée est également prévue ;
- le pavillon en bois datant de 1982 et le container provisoire occupé par les activités parascolaires seront démolis, conformément au Plan de site de Compesières ;
- les activités parascolaires seront déplacées temporairement dans les pavillons en bois de 2010, le temps de réaliser les travaux dans l'Ecole 1900. Dès la rentrée scolaire 2027, le parascolaire prendra possession d'une partie des anciennes classes primaires dans l'Ecole 1900 et les pavillons feront l'objet d'une réflexion quant à un éventuel démontage pour une vente ;
- la nouvelle buvette du centre communal accueillera dès la rentrée 2026 tous les enfants du restaurant scolaire. La salle paroissiale Saint-Sylvestre ne sera plus utilisée ;
- à ce stade, aucune autre transformation n'est prévue pour les autres bâtiments du site.

Site de Compesières - Accessibilité



Légendes



Accès piétons

- Accès enfants depuis les villages (Bardonnex, Charrot, Croix-de-Rozon, Landecy, Saconnex-d'Arve)
- Cheminement piéton sécurisé sur le site de Compesières
- Traversée piétonne existante
- Traversée piétonne projetée

Circulation

- Circulation interdite durant les horaires scolaires
- Accès parking

Stationnement

- Stationnement existant
- Parking futur
- Zone de stationnement temporaire
- Stationnement vélos-trottinettes

Bâtiments

- Bâtiments à démolir selon plan de site de Compesières

Limites administratives

- Limite communale

Les 26 et 27 septembre 2026

Inauguration du centre communal de Compesières



Pour célébrer comme il se doit la mise en fonction de notre nouvelle école, la commune de Bardonnex et le comité d'organisation vous proposent un week-end festif qui se déroulera les 26 et 27 septembre 2026. Diverses animations seront mises sur pied... en avant la musique!

Samedi 26 septembre

Venez profiter des nombreuses activités organisées tout au long de la journée et des différents stands tenus par diverses associations communales.

Dès 9h

Ouverture du site et accueil avec café-croissant

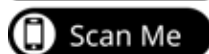
Dès 9h30

Ouverture des stands et exposition

De 10h. à 16h

Course de caisses à savon

En scannant le QR code ci-contre, vous aurez accès au règlement de la course et aux formalités d'inscription.



Il y aura aussi:

- une démonstration de la compagnie des jeunes sapeurs-pompiers de la région
- la visite partielle du site
- des jeux, une tyrolienne, un rallye, etc.

... et la Mémoire de Bardonnex qui vous accueillera avec enthousiasme **dans l'école 1900** pour une exposition, des photos de classes, des vidéos sur la vie scolaire Bardonnésienne au fil du temps et pour retrouver les couloirs et les classes dans lesquels vous avez laissés tant de souvenirs.

De 11h. à 22h

Restaurations diverses et variées

A 19h

Concert des CLACKOS, groupe de rock genevois, rétro jeunesse années 60

De 21h à 2h

LE Bal de l'école, musique LIVE avec le groupe NASCA.

Dimanche 27 septembre

10h30

Apéritif officiel, offert par la commune de Bardonnex et ouvert à tous les communiens

Petite animation musicale

11h

Inauguration officielle et discours.

Prise de parole par les différents invités.

12h-19h

Banquet officiel avec animations.

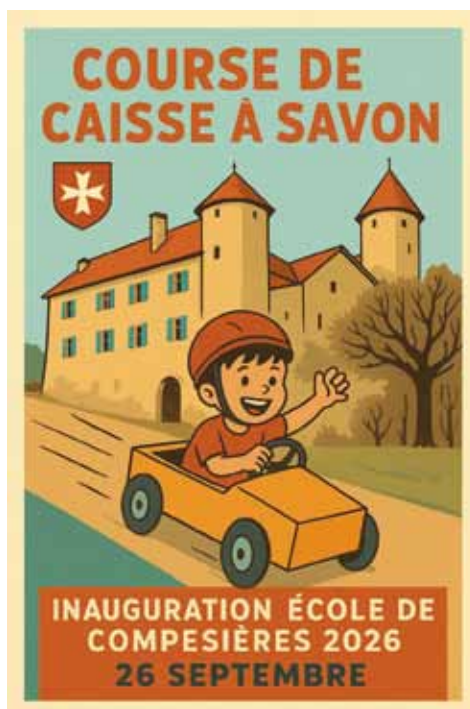
Attention, sur inscription!

Les places seront limitées. De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.

Ce programme n'est pas définitif et peut faire l'objet de modifications.

Pour les personnes intéressées, nous sommes à la recherche de bénévoles disposés à donner un peu de leur temps pour le montage, la manifestation en elle-même et le démontage de l'évènement.

Pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un courriel à: ecoleenfete2026@gmail.com.



Portes ouvertes du Centre de réadaptation des rapaces et de la faune sauvage

Chers habitant-e-s de la commune de Bardonnex,

Au-delà des hérissons, le CRR accueille chaque année des dizaines d'autres espèces de mammifères et d'oiseaux sauvages, pour un total de 1360 animaux rien qu'en 2025. Notre équipe de bénévoles se fera un plaisir de vous présenter le fonctionnement du centre et les bons réflexes à avoir lors de la découverte d'un animal sauvage en détresse.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux et de partager notre passion avec vous!

www.crr-geneve.ch



C'est avec grand plaisir que l'équipe du Centre de Réadaptation des Rapaces et de la faune sauvage vous ouvre cette année encore ses portes, le dimanche 31 mai 2026, de 10h à 17h.

En 2026, le hérisson a été élu animal de l'année par Pro Natura. Comme il s'agit de l'une des espèces les plus fréquemment accueillies au CRR, nous avons décidé de le mettre nous aussi à l'honneur pour cette édition! Venez découvrir nos conseils pour aménager un jardin accueillant pour ce petit ambassadeur de la biodiversité en réduisant les dangers qui le guettent, en lui proposant des abris adéquats et en favorisant la présence de ses proies naturelles.

PS: les hérissons présents au CRR étant des animaux sauvages, en convalescence et amenés à être relâchés, leur contact avec l'humain est réduit au minimum. Ils ne seront donc pas visibles du public.

Nos rapaces ambassadeurs cependant vous accueilleront comme toujours le sourire au bec!



Pour le bien-être de nos pensionnaires, nos amis les animaux de compagnie ne sont pas autorisés sur le site

+41 79 203 47 39

info@crr-geneve.ch

www.crr-geneve.ch



Compesières, une école signée Marc Camoletti

Peu de gens savent que notre école «1900» a été réalisée par l'un des architectes «star» du tout début du

20ème siècle. En effet le mandat d'étude et de réalisation de l'école a été attribué par le Conseil d'Etat à

l'architecte Marc Camoletti en décembre 1897.



Marc Camoletti est l'architecte qui a réalisé:



le Musée d'Art et d'Histoire



le Victoria Hall



la poste du Mont-Blanc

... mais aussi, les écoles des Croppettes et de Chêne-Bourg et plus de 20 édifices importants à Genève.

Formé aux Beaux-Arts à Paris, son architecture est néo-classique et expressive.

Notre école est ainsi un bâtiment tout à fait remarquable qui mérite

bien plus d'attention et d'intérêt qu'une « petite école de campagne ».

La prochaine fois que vous retournerez à Compesières, regardez bien ce petit bijou architectural.

En 1900, L'école de Compesières n'a pas reçu l'accueil qu'elle aurait

mérité, en effet, à seulement deux décennies du baptême à la baïonnette, les autorités communales de l'époque ont eu de la peine à accepter qu'un architecte de la ville, protestant de surcroît, leur soit imposé sans négociations, par le Conseil d'Etat.

Charles Steiger, Président de la Mémoire de Bardonnex

Paroisse de Compesières

Un nouvel abbé à Compesières

La messe des Rameaux, dimanche 29 mars à 9h30, a rassemblé une petite centaine de fidèles à Compesières. Les participants portant des rameaux d'olivier ou de buis en signe de paix ont reçu la bénédiction de Frère Alexis Helg. Ce vénérable prêtre, qui fêtera cette année ses 80 ans, est depuis le 1er avril l'auxiliaire de Philippe Schönenberger, curé modérateur des paroisses de Carouge, des Acacias, et des trois paroisses du pied du Salève: Veyrier, Troinex et Compesières.

Frère Alexis s'est brièvement présenté: «Moi, je suis devenu tardivement prêtre. J'ai eu toute une vie auparavant au service de la Croix-Rouge (Il fut délégué dans de nombreux pays en guerre. Il fut aussi directeur du musée du Musée international de la Croix-rouge et du Croissant-rouge). Je suis à moitié protestant, comme j'aime le dire, puisque mon grand-père était pasteur, et je suis très attaché à l'œcuménisme.» Ajoutons qu'Alexis vit dans la communauté des frères de Saint-Jean à la paroisse Saint François de Plainpalaïs. Il est membre de la commission d'art sacré du diocèse de Fribourg, Genève et Lausanne et de l'association Orgue 21 de Compesières.



Agenda de l'église de Compesières

- 26 avril messe à 9h30 **sui**vie de l'assemblée générale de la paroisse. Tous les catholiques-romains âgés d'au moins 16 ans et domiciliés sur le territoire paroissial (commune de Bardonnex et village de Saconnex-d'Arve) en sont membres de droit, soit plus de 1000 personnes selon les registres des baptêmes. Pour mémoire, voici la composition actuelle du Conseil de paroisse: Bernard Blondin, Christophe Cortiglia, Véronique Crettenand, Jean-Michel Galster, Gisèle Gaud, Pierrette Sapey, Abbé Philippe Schönenberger, curé modérateur.
- 9 mai à 16h et 10 mai à 9h30 **Premières communions des enfants des paroisses de Veyrier, Troinex et Compesières.**
- 24 mai **Messe de Pentecôte avec la chorale**
- 30 et 31 mai **Musicales de Compesières**
- 18 octobre **Inauguration de l'orgue** (Info sur <https://orgue-decompesieres.ch>)



On peut en savoir plus en consultant <http://compesieresinfo.blogspot.com>, le site des paroissiens et amis de l'église de Compesières.

Pour la Paroisse de Compesières,
Jean-François Mabut.

Paroisse protestante de Plan-les-Ouates, Perly-Certoux, Bardonnex

Route de Saint-Julien 173
REGION SALEVE

Pasteur: Philippe Leu
philippe.leu@protestant.ch



Secrétariat de la paroisse ouvert:
Mardi: de 9h30 à 11h30

Vendredi: de 14h à 17h

T 022 771 15 43 - info.plo@protestant.ch

- **Dimanche 26 avril Culte des Jubilaires**
Culte intergénérationnel qui rassemblera les personnes qui ont vu le jour en 2016, 2006, 1996, ...1926! et leurs proches
- **Mercredi 29 avril 1ère des 3 rencontres animés par Roland Benz**, les récits de la mort et de la résurrection de Jésus, (2ème le 13 mai & 3ème le 27 mai)

- **Dimanche 3 mai dès 11h Brunch au temple**, invitée Mme Marie-Pierre Assimacopoulos
- **Mercredi 6 mai de 19h-20h30 Adultes en recherche** (saleve.epg.ch)
- **Samedi 9 mai de 9h-13h Matinée de bricolage et de nettoyage des locaux et du jardin du temple**
- **Jeudi 28 mai à 14h30 Goûter des aîné-e-s** autour de contes *Tu seras ma terre*
- **Samedi 30 mai Rallye interreligieux dans le cadre du 175e de Plan-les-Ouates.** Possibilité de participer à un stand sur la butte de 9h30-12h ou de 12h-14h ou de 14h-16h (info.plo@protestant.ch)



à retenir...

Écopoints et points de récupération.
TOUT DÉPÔT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT.

A Landecy :

Route de Fémé 31



Chemin des Côtes de Landecy :



A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenaz :



Route des Hospitaliers :



A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :



3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :



A Bardonnex, Place De-Brunes :



Levée des ordures ménagères
Le mardi et le vendredi.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

Encombrants 2026
(samedi)



16 mai 19 septembre
4 juillet 7 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre
En porte à porte ,
dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts



Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier
En porte à porte,



deuxième et dernier mardi du mois.
Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité des villages de Bardonnex et Landecy.

3 Espaces de Récupération
(ESREC) :



Châtillon - La Praille - Les Chênats

Saison de mars à octobre

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi ouvert de 15h à 19h
- Samedi et dimanche ouvert de 10h à 17h
- Jours fériés officiels : fermé

Saison de novembre à février

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi ouvert de 14h à 17h
- Samedi et dimanche ouvert de 10h à 17h
- Jours fériés officiels : fermé

Horaires du dimanche et jours fériés à confirmer pour 2025.

Pensez-y, Pensez tri!!
Pour toute information complémentaire,



GE-environnement
022 546 76 00



www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2026 (jeudi)

7 mai	24 septembre
4 juin	22 octobre
2 juillet	19 novembre
27 août	17 décembre

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10

PARTENAIRE ENGAGÉ 2024



MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99 ROUTE DE CUGNY

1257 COMPESIÈRES

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LU DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

MA DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

ME DE 7H30 À 12H30

JE DE 7H30 À 12H30

VE DE 8H00 À 12H00

NO 120 AVRIL 2026

1200 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH